

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 74-574/SG/IAM portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons

n° 74-574/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-  
MANS

Date de publication

27 mars 1974

Numéro JO

n° 7 du 10/04/1974

Date du numéro

10 avril 1974

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Est rapportée la décision n° 71-1204/SG/AI du 11 septembre 1971 autorisant M. Bruno Lucien à exploiter, en gérance Hbre, une licence de 1° classe au bar « Scope-Bar », sis au Ccinéma Olympia, rue de Marseille à Djibouti.

#### Art. 2

Une nouvelle autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons est accordée à M »° Astrid Yazedjian épouse Gleyze pour exploiter une. licence de 1° classe dans ce même établissement dont elle est propriétaire.